

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 19 février 2021 à 17h00

L'an deux mil vingt-et-un, le mardi dix-neuf février à dix-sept heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,

M. Philippe BARRAULT, M Jean-Paul ANGLADE, **Adjoint**, Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Oriane PODEVIN, M. Daniel MATHE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Marie CORNET-VERNET **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS et/ou REPRESENTES :

Mme Fabienne COLIN-FAURE, représentée par M Thierry SEGURA ; M Grégory THIBAUT représenté par M Jean-Paul ANGLADE.

SECRETARE DE SEANCE : M Jean-Paul ANGLADE

- **Approbation du Procès-verbal municipal du 19 janvier 2021**

Procès-verbal approuvé à l'unanimité

- **Délibération sur l'adhésion à la convention SDESM, pour l'audit des installations thermiques communales.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la délibération pour l'adhésion à la convention dans le cadre du projet EMIT : Exploitation Maintenance des Installations Thermiques.

- **Délibération sur la modification du périmètre du SDESM, par adhésions de nouvelles communes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la délibération sur la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Saint-Pierre-Lès-Nemours ; Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny.

- **Délibération sur la mise en place de l'article L115-3 du code de l'urbanisme.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la mise en place de l'article L115-3 du code de l'urbanisme, visant à l'obligation de dépôt en mairie, d'une déclaration préalable pour la division de terrain. Ainsi la protection particulière de la qualité des sites de la commune de Boissettes pourra être assurée.

- **Délibération pour l'ouverture de crédit sur la ligne budgétaire 2182.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve l'ouverture de crédit sur la ligne budgétaire 2182, d'un montant de 2099.80 € ttc, pour l'acquisition d'une remorque.

- **Délibération sur la désignation d'un titulaire et d'un suppléant au sein de la CLECT.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la désignation de M Daniel MATHE, titulaire et Mme Marie CORNET-VERNET, suppléante, au sein de la CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine.

- **Débat d'orientation budgétaire.**

Présentation du projet de budget primitif 2021 et notamment les dépenses d'investissement :

- Accès à la cour de l'école ;
- Réfection du toit de l'église.

- **Présentation du projet de territoire**

Le projet de territoire constitue la feuille de route de la CAMVS pour les 10 ans à venir (2020-2030)

A partir d'un diagnostic du territoire (les 20 communes de l'agglomération) réalisé en novembre et décembre 2020, les élus communautaires ont identifié 26 enjeux principaux répartis en 6 axes stratégiques : développement économique, tourisme, mobilité, cadre de vie et aménagement, environnement et cohésion du territoire.

Chaque axe fera l'objet d'un groupe de travail d'élus :

Les participants du conseil municipal aux groupes de travail sont : Jean-Paul ANGLADE pour l'environnement ; Florence DECHELLE pour la cohésion du territoire ; Pascale BACQUET pour le tourisme ; Thierry SEGURA pour le cadre de vie ; Philippe BARRAULT pour le développement économique.

Le Maire,
Thierry SEGURA



La secrétaire de séance,
Jean-Paul ANGLADE

